

JE DEVIENS COOPÉRATEUR

EN 4 ÉTAPES

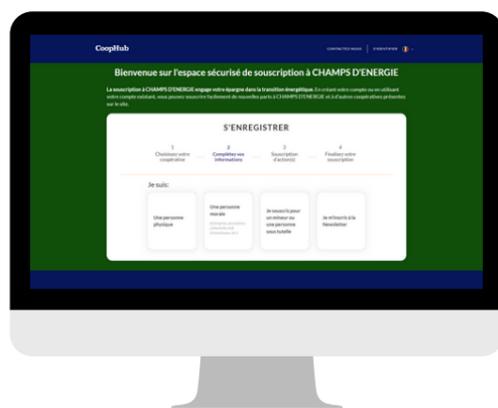
CHAMPS
D'ÉNERGIE
COOPÉRATIVE



1

Je m'enregistre

sur la plateforme **Coophub** et je choisis le nombre de parts que je veux souscrire



2

J'effectue le paiement

selon l'ordre de virement reçu par email



3

Champs d'énergie vérifie et active mon compte

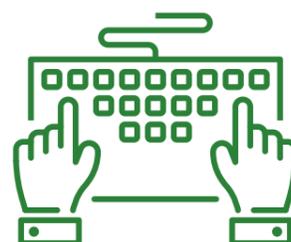
vous recevez un email de confirmation



4

J'accède à mon compte Coophub

Je télécharge mon certificat
J'achète ou revends des parts
Je modifie mes données personnelles



1 part = 125 €

Peu importe le montant investi,
votre voix compte autant que
celle des autres citoyens

<https://coophub.champsdenergie.be/register/be-fr/CHE>